

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231023-1001-30102023-AR
Date de télétransmission : 30/10/2023
Date de réception préfecture : 30/10/2023

N/Réf. : 23/AF/VB/CTT/BH/LC 360

PROMOTION INTERNE – ANNÉE 2023 LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 413-1, L. 413-3, L. 413-5, L. 413-6, L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2016-201 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, notamment l'article 7 troisièmement,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que, selon l'état joint en annexe, 8 recrutements effectués en 2022, au titre de l'article 16 du décret n° 2006-1695 susvisé, auxquels s'ajoute un reliquat de 1 recrutement effectué l'année précédente permettent l'inscription de 3 fonctionnaires sur les listes d'aptitude du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux établies au titre de la promotion interne de l'année 2023,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231023-1001-30102023-AR
Date de télétransmission : 30/10/2023
Date de réception préfecture : 30/10/2023

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

La liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1ÈRE INSCRIPTION
GUILLAUME	Stéphane	23/10/2023
RAULT	Alain	23/10/2023
WATTS	Kévin	23/10/2023

ARTICLE 2^E

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3^E

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 23 octobre 2023

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Alain FAIVRE

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231023-1001-30102023-AR
Date de télétransmission : 30/10/2023
Date de réception préfecture : 30/10/2023

PROMOTION INTERNE INGENIEUR

Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de Meurthe-et-Moselle

ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE INGENIEURS TERRITORIAUX

DENOMINATION	COLLECTIVITE D'ACCUEIL	DATE DU RECRUTEMENT	Agent bénéficiaire de la promotion interne
			Monsieur Eric MARCHAND VANDOEUVRE LES NANCY 2019
MUIA Eléonore	CTE D'agglomération de Longwy	01.06.2018	Monsieur Stéphane DEGEILH JARVILLE LA MALGRANGE 2020
LARIVIERE PHILIPPE	Syndicat mixte EPTB Meurthe et Madon	01.01.2019	
LENOIR Amélie	CTE COM. PAYS DU SANON	01.01.2019	
BOULET Amélie	CHAMPIGNEULLES	01.02.2019	Monsieur Christophe WEBER LUNEVILLE 2021
LECOMPTE Clotilde	CTE d'agglomération de LONGWY	27.04.2020	Monsieur Adrien DAL SANTO JARNY


Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231023-1001-30102023-AR
Date de télétransmission : 30/10/2023
Date de réception préfecture : 30/10/2023

			2022
COUDRAY Philippe	CDG 54	01/01/2021	Monsieur Hervé JANOT LUNEVILLE 2022
RICCI Lauriane	CTE COM. BASSIN DE PONT A MOUSSON	01/12/2021	Monsieur Stéphane GUILLAUME SEICHAMPS 2023
			Monsieur Alain RAULT SAINT NICOLAS DE PORT 2023
			Monsieur Kevin WATTS HOMECOURT 2023

Bordereau de signature

[245571] - 2023-10-23 - LA INGENIEUR PI
2023 - EAC - Concours et examens

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231023-1001-30102023-AR
Date de télétransmission : 30/10/2023
Date de réception en préfecture : 30/10/2023

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	25/10/2023	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2023-10-23 - LA INGENIEUR PI 2023 - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 25/10/2023 09:05:18 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	25/10/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 28 mai 2021 à 14:22 au 27 mai 2024 à 14:22.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur